

المملكة المغربية

Royaume du Maroc



**MINISTRE DELEGUE AUPRES DU MINISTERE DE L'ENERGIE,  
DES MINES, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT,  
CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT**

**Coalition pour le Climat et l'Air Pur (CCAC)**

**Atelier régional sur la réduction des polluants  
Climatiques de courte durée de vie (SLCP)  
issus de la production de briques en Afrique**

**1 et 2 septembre 2016**

**Mesdames et Messieurs,**

Tout d'abord, je souhaite remercier tous les membres et les partenaires de la coalition pour le climat et l'air pur d'avoir choisi le Maroc pour abriter cet important atelier régional sur la réduction des Polluants Climatiques de Courte Durée de Vie (PCCV) issus de la production des briques en Afrique et par la même occasion vous présenter les excuses de Mme la Ministre qui souhaitait présider cette réunion mais qui pour des contraintes de dernière minute; en a été empêchée.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte également à l'ouverture de cet atelier pour adresser mes remerciements à tous ceux qui ont contribué à son organisation notamment le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) pour les efforts louables qu'ils déploie pour accompagner les Etats membres de cette Coalition à faire face aux impacts négatifs du changement climatique sur l'environnement en général, et sur la santé publique en particulier.

Mes vifs remerciements sont également adressés à tous les participants, notamment nos invités venus d'autres pays qui sont venus pour enrichir nos débats et contribuer à la recherche de voies favorables pour la réduction des Polluants Climatiques de Courte Durée de Vie dans le secteur des briqueteries dans tous les pays d'Afrique.

**Mesdames et Messieurs,**

Qu'il me soit permis aujourd'hui de me féliciter pour l'adhésion du Maroc depuis 2014, à cette Coalition et de vous réitérer notre engagement à œuvrer ensemble pour faire face aussi bien au réchauffement climatique qu'à la dégradation de la qualité de l'air.

Nous le savons, nous devons lutter contre ces polluants et qui sont néfastes pour le climat et représentent un défi important, y compris pour l'environnement et la santé publiques régions d'Afrique.

En effet, le Noir de carbone qui fait partie de ces polluants et bien qu'il soit sous forme particulaire, et pas un gaz à effet de serre est la seconde cause de réchauffement du climat après le dioxyde de carbone.

Mais comme vous le savez et contrairement au dioxyde de carbone, le noir de carbone se dépose rapidement sur le sol et est éliminé de l'atmosphère lorsque les émissions cessent. D'où, l'enjeu de notre rencontre d'aujourd'hui pour discuter des actions à entreprendre pour réduire autant que possible ses émissions.

**Mesdames et Messieurs,**

Au Maroc, la pollution atmosphérique due aux activités humaines est devenue un enjeu majeur, dans la mesure où, elle touche à la fois la santé humaine et l'environnement comme dans tous les autres pays du monde.

Les impacts de cette pollution atmosphérique sur la santé humaine ne sont plus à démontrer, et sont déterminés par la durée d'exposition, les concentrations des polluants ainsi que par l'état de santé des personnes exposées.

Même si Les polluants climatiques ont une durée de vie plus courte dans l'atmosphère, allant de quelques jours seulement à une dizaine d'années, ils ont un potentiel de réchauffement global plusieurs fois supérieur à celui du CO<sub>2</sub>.

Réduire ces émissions permettrait de réduire les perturbations du régime climatique et de contribuer à lutter contre le réchauffement global. Dans ce sens, l'OMS fait d'ailleurs noter que "Les polluants climatiques à courte durée de vie ont non seulement un fort impact sur le réchauffement climatique, mais ils contribuent aussi significativement aux 7 millions de décès prématurés annuels liés à la pollution de l'air et que réduire les polluants à courte durée de vie permettrait d'éviter approximativement 3 millions de décès prématurés par an.

**Mesdames et Messieurs,**

Au Maroc, la production de Briques à base de terre cuite est très répandue avec une production actuelle d'environ 5 millions de tonnes par an.

Comme on le sait, les Emissions gazeuses générées par le secteur de la briqueterie sont dues essentiellement au processus (séchage, cuisson, chauffage, combustion) ou liées directement à la qualité du combustible utilisé.

Il va sans dire que pour lutter contre la pollution atmosphérique, l'industrie de la brique en terre cuite est appelée à opérer de réelles qualifications permettant des économies d'énergie tout en préservant les ressources, l'environnement, la qualité des produits et la santé de population. Notre atelier d'aujourd'hui et notre coopération avec les membres de cette coalition pour le climat et l'air pur va certainement contribuer à nous rapprocher des solutions novatrices pour y parvenir.

## **Mesdames et Messieurs,**

Pour contribuer à l'effort planétaire de lutte contre l'effet de serre, tous les pays du monde doivent consentir des efforts dans tous les secteurs potentiellement émetteurs de GES.

Conscient de cette problématique, le Maroc ambitionne d'asseoir une vision afin de poursuivre les efforts pour garantir à tous les citoyens le droit à l'accès à un environnement sain leur permettant de respirer un air qui ne nuit pas à leur santé dans le cadre d'un développement durable qui est consacré dans la constitution comme un droit inaliénable de tous les citoyens marocains.

Plusieurs actions ont été entreprises pour concrétiser cette vision en faisant de la lutte contre la dégradation de la qualité de l'air l'une des priorités de notre politique nationale de protection de l'environnement.

C'est dans ce contexte que notre pays a pris des mesures institutionnelles, techniques et juridiques pour la réduction de la pollution de l'air, et ce, dans le cadre d'une approche intégrée, participative et responsable.

Cette volonté politique trouve aujourd'hui sa place dans la Charte sur l'environnement et le développement durable, dont l'opérationnalisation a été faite à travers l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Durable et à travers l'adoption d'une loi cadre portant cette charte. La Stratégie Nationale de Développement Durable vient d'ailleurs d'être adoptée en juillet dernier par le Conseil National de l'Environnement et fixant l'amélioration de la qualité de l'air parmi ces priorités

Une telle volonté politique a été également concrétisée par l'adoption d'une Stratégie Nationale d'Adaptation du secteur de la santé au changement climatique et d'un Programme National en Santé et Environnement.

## **Mesdames et Messieurs,**

Dans le cadre de l'organisation à Marrakech de la COP22, dont le Royaume du Maroc assurera la présidence et surtout afin de créer des liens avec la stratégie d'ambition de réduction des émissions des GES avant 2020, le Maroc a offert d'accueillir cet événement à Rabat. Cet atelier fournira certainement une excellente occasion de lancer une réflexion profonde pour renforcer l'esprit de l'accord de Paris et contribuer à l'effort mondiale de lutte contre le réchauffement climatique, et d'identifier des solutions pour la transformation du secteur, l'engagement de l'action dans la région africaine, et la promotion d'une action à plus grande échelle qui pourrait contribuer à une atténuation des émissions des GES.

L'objectif général de cet atelier régional est d'identifier les possibilités d'intensification des mesures visant à réduire les émissions des SLCP du secteur des fours à briques en Afrique. Plus particulièrement, il capitalisera sur les leçons tirées des expériences en Asie et en Amérique Latine pour informer les participants sur les possibles avantages découlant de l'atténuation des SLCP issus des briqueteries. L'atelier se focalisera sur les échanges de bonnes pratiques en matière de politiques et de mise en œuvre de

technologies plus efficaces en rendement énergétique dans le secteur de la brique dans les régions cibles de l'Initiative pour la production de briques. Je suis certaine qu'avec votre participation active, ces objectifs seront largement atteints.

Avant de terminer, je tiens à féliciter notre Coalition «la CCAC » qui encourage les initiatives collectives et concrètes, en tenant compte des responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives des membres pour l'atteinte de nos objectifs.

Je remercie encore une fois tous mes partenaires nationaux et étrangers, ainsi que les professionnels du secteur qui ont bien voulu contribuer a la réussite de cette importante manifestation.

**Merci de votre aimable attention.**